



Informations aux familles- rentrée 2019

Pour les enfants issus de l'école maternelle Georges BRASSENS, les inscriptions dans les écoles primaires de NEUILLY EN THELLE auront lieu :

Ecole Léonard De Vinci :

Lundi 3 juin 2019 (8h40-11h40/13h40-16h40)

Ecole Claude Debussy :

Mardi 4 juin 2019 (8h40-11h40/13h40-16h40)

Se munir du certificat d'inscription délivré par la mairie sur présentation de la carte d'identité des deux parents, du livret de famille et d'un justificatif de domicile daté de moins de trois mois. En cas de séparation des parents, celui qui inscrit l'enfant devra présenter une autorisation écrite de l'autre responsable légal.

Pour les enfants issus d'une autre école :

Sur RDV au 03.44.26.70.21. ; inscription à effectuer **au plus tôt** auprès de Mme FONTAINE (Directrice de l'école De Vinci) qui centralise les inscriptions. Se munir :

→ du **certificat d'inscription** délivré par la mairie sur présentation de la carte d'identité des deux parents, du livret de famille et d'un justificatif de domicile daté de moins de trois mois. En cas de séparation des parents, celui qui inscrit l'enfant devra présenter une autorisation écrite de l'autre responsable légal.

→ du **certificat de radiation** établi par l'école de provenance.

L'affectation de tous les élèves sur l'une ou l'autre des deux écoles se fera au mieux début juillet. Elle sera communiquée par voie d'affichage